



Les courtiers d'assurances s'inquiètent des risques associés aux inondations et aux tremblements de terre

La campagne publicitaire « Si jamais » interpelle les Canadiens

Toronto, Ontario, le 18 juillet 2019 – Aujourd'hui, l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) lance une nouvelle campagne de sensibilisation sur le thème « Si jamais », campagne qui aidera les Canadiens à mieux comprendre les risques d'inondation causée par les eaux de surface et les risques de tremblement de terre.

La campagne « Si jamais » innove en diffusant des publicités sur un certain nombre de sites Web et sur des panneaux numériques situés dans les grandes villes du pays. Les illustrations sont pimentées d'une touche d'humour pour susciter l'intérêt et diriger les personnes vers le microsite expérientiel, www.sijamais.ca, qui comprend des liens vers des ressources additionnelles.

Dans cet appel à l'action, les Canadiens sont invités à communiquer avec leur courtier et à se renseigner sur les risques auxquels ils sont exposés, y compris les options disponibles en matière de protection. Les courtiers d'assurances sont bien placés pour aborder ces questions et fournir des conseils, compte tenu de la relation de confiance qu'ils ont établie avec leurs clients.

« Aucun citoyen n'est à l'abri des catastrophes naturelles. Chaque printemps, des inondations catastrophiques causées par le niveau élevé des lacs et des rivières ou par les pluies abondantes ont des conséquences dévastatrices sur les collectivités, les entreprises et les familles. Nous savons, de plus, que certaines régions sont vulnérables aux tremblements de terre, et qu'un séisme important pourrait avoir de graves conséquences », indique Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC.

Les courtiers d'assurances démontrent constamment leur ferme engagement à défendre les intérêts des consommateurs. La campagne publicitaire « Si jamais » continue de mettre l'accent sur cet aspect de leur travail sans oublier le rôle important qu'ils jouent dans les efforts de sensibilisation auprès de la population canadienne, y compris les mesures que les Canadiens peuvent prendre pour protéger leur santé financière.

-30-

À propos de l'ACAC

L'ACAC est la voix nationale de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages au Canada. Nous représentons et défendons les intérêts des courtiers d'assurances et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada.

Relations avec les médias :

Liz Scott

lscott@ibac.ca

416-367-1831, poste 120